



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA
RAZZA FRANCHES-MONTAGNES

COMMUNIQUE DE PRESSE

La mobilisation est en marche pour sauver les primes d'élevage du franchises-montagnes

C'est dans le berceau de la race des Franches-Montagnes, à la Halle cantine du Marché-Concours de Saignelégier, que les délégués de la Fédération suisse du franchises-montagnes (FSFM) ont tenu leur assemblée annuelle le 12 avril 2022. A cette occasion, les rangs se sont renforcés par l'élection d'un nouveau membre au comité et d'un nouveau juge de race. Par ailleurs, la détermination ferme de tout mettre en œuvre afin de sauvegarder les primes pour juments suitées a été exprimée tant par les instances dirigeantes que par les délégués. C'est l'avenir de la race franchises-montagnes qui est en jeu.

128 délégués étaient réunis mardi pour les assises de la FSFM. Le sujet principal de la séance qui était sur toutes les lèvres était évidemment la menace qui plane actuellement sur les primes d'élevage attribuées par la Confédération aux juments suitées FM. Le Président Albert Rösti a réaffirmé la détermination de la FSFM à lutter contre ce projet de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) de réduire drastiquement les contributions destinées à la préservation de l'élevage du cheval franchises-montagnes. Des actions ont été mises en place, en particulier une rencontre avec le Conseiller fédéral en charge de l'agriculture et de l'économie, M. Guy Parmelin, agendée au 28 avril 2022. Lors de cette entrevue, la Direction de la FSFM sera accompagnée de plusieurs parlementaires fédéraux issus de tous les partis politiques nationaux afin de plaider la cause du franchises-montagnes. En outre, la prise de position de la FSFM a été envoyée en consultation interne auprès de tous les syndicats avant d'aller la remettre officiellement en date du 2 mai prochain à Berne. Un cortège composé de chevaux FM est en cours d'organisation pour ce dépôt de notre prise de position.

Par ailleurs, un état des lieux, à mi-parcours, de l'établissement du projet d'apport de sang étranger dans la race franchises-montagnes a été présenté. Après avoir reçu et entendu les syndicats initiateurs du projet, le groupe de travail a lancé un sondage auprès de tous les éleveurs et utilisateurs de chevaux FM. Les résultats provisoires de celui-ci ont été présentés, ainsi que le budget prévisionnel de la mise en œuvre du projet. Les délégués se prononceront sur l'acceptation de ce programme de croisements lors de leur assemblée en avril 2023.

Pour succéder à M. Hugo Piller, juge de race arrivé au terme de son mandat de 12 ans selon les limites statutaires, les délégués ont nommé M. David Barras de Jeuss/FR qui entre en fonction avec effet immédiat. Le mandat de juge de race de M. Jean Chêne a été renouvelé pour une 2^{ème} période de quatre ans, et celui de M. Vincent Monin l'a été pour une 3^{ème} et dernière période de quatre ans également.

Enfin, les rapports annuels du président, de la gérante et des présidents de commission, ainsi que le programme d'activités 2022, les comptes 2021 bénéficiaires et un budget 2022 équilibré ont été unanimement approuvés.

Saignelégier, le 12 avril 2022

FEDERATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES

Personnes de contact :

- Albert Rösti, président FSFM, tél. +41 79 255 88 56, e-mail : albert.roesti@parl.ch
- Pauline Queloz, gérante FSFM, tél. +41 26 676 63 42, e-mail : p.queloz@fm-ch.ch